

## Capital immatériel. Mobiliser autour de la démarche



Richesse globale, niveau de bien-être ou degré de bonheur. Voici des concepts qui ont l'air, de prime abord, abstraits et purement théoriques. Seulement voilà, c'est vers ces critères de mesure et de comparaison, que se dirigent les différents organismes internationaux de référence tels que les Nations Unies, l'OCDE ou la Banque mondiale. Après le dernier discours du trône, le Maroc a fait le choix d'adopter la démarche de la Banque mondiale, celle de richesse globale, qui introduit le concept de capital immatériel. Sur le sujet, notre invité, aux avant-postes des études stratégiques sur le Maroc de demain, est aussi confiant qu'intarissable. «Avec une proportion de 78% de capital immatériel, le Maroc fait quasiment partie des pays développés, dont la proportion dépasse les 80%», insiste Tawfik Moulina, directeur général de l'Institut royal des études stratégiques (IRES), qui prend part à la réflexion autour de cette «révolution statistique» depuis ses débuts.

### **Vulgarisation, une priorité**

En effet, selon cette démarche novatrice élaborée par la Banque mondiale, la proportion du capital immatériel dans la richesse globale, est un critère essentiel dans le développement des nations. Ainsi, le Maroc n'est qu'à deux petits points de pourcentage des pays les plus développés en la matière, mais concrètement, en quoi consiste exactement ce concept statistique à la portée socioéconomique ? Une question aussi évidente que fondamentale, puisqu'actuellement, l'heure est venue de faire connaître cette nouvelle démarche afin de

mobiliser les acteurs économiques autour de sa mise en œuvre dans la pratique, censée se traduire dans l'élaboration de toute politique publique. Une chose est sûre, la priorité est aujourd'hui à la vulgarisation de ce concept novateur car comme le souligne notre invité, dorénavant, le concept de capital immatériel devra faire partie du processus d'élaboration de toute politique publique. Pour notre invité, Tawfik Mouline, cette nouvelle démarche, au-delà de ses aspects de révolution statistique, devra initier un processus vertueux dans l'économie et la société marocaines. L'aspect psychologique est également présent et important : cette classification selon un concept de la Banque mondiale rapproche plus que jamais le Maroc des pays leaders.

### **Comment ça marche**

Aussi, selon la Banque mondiale, la richesse globale est définie comme la valeur actualisée de la consommation future «net present value of future consumption», sur une génération de 25 ans. Dans le cas des pays dont le niveau de consommation n'est pas durable, ce qui se manifeste par une épargne nette négative, il faut soustraire de la consommation future le montant de l'épargne négative afin d'obtenir un niveau de consommation durable. Le capital produit correspond à la somme des valeurs des machines, équipements et structures, y compris les infrastructures. Les terrains urbains, qui ne sont pas considérés comme des ressources naturelles, sont aussi inclus dans le capital produit. La valeur des terrains urbains est calculée comme un pourcentage de la valeur des machines, équipements et structures. La valeur des stocks de capitaux produits provient de l'historique des données d'investissement, en utilisant la méthode d'inventaire perpétuel «perpetual inventory model». Cette méthode consiste à évaluer la variation du stock de capital produit. Le capital naturel est évalué sur la base de la valeur actualisée des bénéfices économiques issus de l'exploitation des ressources naturelles, sur la durée de vie présumée pour ces ressources. Si les forêts peuvent, en principe, générer des revenus perpétuels, si elles sont gérées de façon durable, il faut aussi tenir compte de la surexploitation pour calculer la durée de vie effective de la ressource, qui dépend du taux d'exploitation.

### **Capitaux**

La valeur des stocks de ressources naturelles s'appuie donc à la fois sur les données nationales concernant les stocks physiques et sur les estimations des rentes tirées des ressources naturelles, calculées sur la base des prix mondiaux et des coûts locaux. Le capital immatériel correspond à la richesse globale, de laquelle il faut soustraire le capital produit et le capital naturel. Il représente l'ensemble des actifs qui ne sont pas tangibles et qui, par conséquent, sont moins faciles à mesurer. Le capital naturel englobe les ressources énergétiques (pétrole, gaz naturel, houille, lignite, etc), les ressources minérales (bauxite, cuivre, or, fer, plomb, nickel, phosphate, argent, étain, zinc, etc), les ressources forestières, les terres cultivées, les pâturages et les zones protégées. Le capital immatériel, quant à lui, est une richesse «abstraite». Il comprend le capital humain, en termes de qualification et de savoir-faire de la main-d'œuvre, le

capital social, incluant, entre autres, la confiance interpersonnelle et l'ensemble des règles sociales et le capital institutionnel qui intègre la qualité des institutions formelles et informelles ainsi que leur mode de gouvernance. Le capital humain revêt une importance cruciale car il détermine la capacité d'innovation et de création de nouveaux concepts. En somme, le capital immatériel comprend l'ensemble des facteurs qui ne peuvent être inclus ni dans le capital produit, ni dans le capital naturel.

## **Le concept de capital immatériel, une révolution statistique**

**Tawfik Mouline**, Directeur général de l'Institut royal des études stratégiques

**Les ÉCO : Le dernier discours du trône a mis l'accent sur la nécessité de prendre en compte le concept innovant de capital immatériel.**

**Quel a été le cheminement de l'adoption de cette démarche ?**

**Tawfik Mouline** : La question du capital immatériel est l'aboutissement de deux démarches. D'abord une démarche au niveau international, où depuis quelques années, on se pose la question sur le PIB comme élément de comptabilité nationale qui permet de mesurer la production des pays tout en servant de base de comparaison entre eux. D'ailleurs les normes relatives au PIB sont définies par les Nations Unies. Les pays s'y conforment donc. Maintenant, cet indicateur ne tient pas compte de toute la richesse qui est créée au niveau des pays. Il prend mal en considération l'informel d'une part, et d'autre part n'intègre pas tout ce qui est de nature immatérielle. Pour simplifier les choses, le PIB et la comptabilité nationale se rapprochent en quelque sorte de la comptabilité des entreprises. Le bilan d'une entreprise ne tient pas compte, non plus, des compétences des ressources humaines ou de la valeur de l'image de marque ou encore de la qualité de la clientèle.

**C'est en quelque sorte le goodwill d'un pays...**

Ce que les financiers appellent «goodwill» explique en fait l'écart qui existe entre la valeur marchande de l'entreprise et sa valeur comptable réévaluée. Et effectivement, la même démarche a été appliquée par la Banque mondiale aux nations. C'est-à-dire que le concept microéconomique a été extrapolé au niveau macroéconomique pour aboutir au concept de richesse globale. D'autres organismes comme l'OCDE ou l'ONU se sont orientés plutôt vers les concepts de bien-être ou de bonheur, en mettant en place des indicateurs s'y référant. Le tout partant du principe qu'il faut revoir de fond en comble le mode de calcul du PIB et plus globalement les systèmes statistiques nationaux.

**L'on peut donc considérer cette nouvelle démarche comme une révolution statistique au niveau de la comptabilité nationale ?**

Effectivement, ce qui est attendu est une révolution statistique, pour pouvoir prendre en charge les concepts de richesse globale et de capital immatériel, ou encore les concepts de bien-être ou de bonheur.

**Selon vous, est-ce que les différentes approches qu'ont empruntées ces organismes de référence se valent ?**

Chacun a suivi sa propre vision. Ce sont des approches qui peuvent se révéler complémentaires.

**Ceci concernant la démarche internationale. Qu'en est-il au niveau interne ?**

Au niveau interne, nous avons aujourd'hui la Constitution de 2011 qui requiert une démarche participative et de nouveaux modes d'élaboration des politiques publiques. Le processus d'élaboration de ces politiques intègre désormais d'autres critères et exige, par conséquent, de nouveaux instruments. D'où l'idée d'aller vers des concepts novateurs. Et à ce sujet, le Maroc a opté pour la démarche de la richesse globale, intégrant le capital immatériel. Ainsi, le Maroc fait partie des rares pays à avoir décidé d'évaluer sa richesse nationale et son capital immatériel, conformément au discours du trône de 2014.

**Ne faut-il pas actualiser certaines lois importantes, comme le projet de loi organique des Finances qui a des implications essentielles sur les politiques publiques ?**

Il faut actualiser énormément de choses, mais il faut d'abord mobiliser l'ensemble des acteurs politiques, économiques et sociaux ainsi que la société civile autour de cette question.

**Mais, en quoi consiste exactement le concept ?**

La richesse d'un pays se compose de trois grands éléments : le capital productif, le capital naturel et le capital immatériel (ndlr. Lire détails dans l'article ci-contre). Avant, l'on considérait que la richesse d'un pays était constituée uniquement de son patrimoine naturel, or cette définition a rapidement montré ses limites. Le capital immatériel n'est pas calculé directement, puisqu'il est abstrait et intangible de par les éléments qui le composent. Il est donc calculé en déduisant de la richesse globale, le capital naturel et le capital productif, en y ajoutant ensuite le solde net des avoirs financiers extérieurs.

**Concrètement, quels sont les éléments qui composent le capital immatériel ?**

Il comprend trois composantes : le capital humain, le capital social et le capital institutionnel. Le capital humain représente les hommes et leurs aptitudes, l'effort de recherche & développement, l'innovation mais aussi les transferts réalisés par les ressortissants marocains à l'étranger. Le capital social concerne la stabilité politique du pays, la cohésion sociale et l'ensemble des

normes régissant le fonctionnement de la société. Enfin, le capital institutionnel est lié au fonctionnement des institutions et à leur qualité.

**Aujourd'hui, quelle est la priorité pour traduire cette démarche en pratique ?**

La priorité me semble-t-il est de vulgariser le concept pour qu'il soit adopté par les populations ainsi que par l'ensemble des acteurs et qu'il soit pris en compte dans leurs démarches. À ce sujet, les médias ont un rôle très important à jouer. Les acteurs publics et privés devraient s'y impliquer à travers l'organisation d'événements autour de la question et ceci afin que le concept du capital immatériel fasse dorénavant partie des processus d'élaboration des politiques publiques.